Mai-Juin 2025

LE CHAPETOIS

Bulletin municipal

DÉSORMAIS BIEN ÉQUIPÉS !

MAIRIE DE CHAPET
Place de la mairie
78130 Chapet
01 34 74 51 15
mairie@chapet.com

HORAIRES

Lundi : Fermé au public (sur RDV)
Mardi : 9h00-12h00 / 16h30-18h00
Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00
Jeudi : Fermé au public (sur RDV)
Vendredi : 9h00-12h00 (AM sur RDV)

Renseignements d'urbanisme sur rendez-vous.

LE CHAPETOIS

Journal d'informations municipales
Diffusion gratuite

Responsable de la publication :
Benoît de Laurens

Rédaction :
Magalie Chaloyard,
Benoît de Laurens

Crédits photographiques :
Associations et Commission Communication / Freepik

Conception & réalisation :
Magalie Chaloyard,
Sandra Girollet

Impression :
Imprimerie
La Passerelle - 625 ex.

ÉDITO	**3**
LE MOT DU MAIRE	**4**
LES FINANCES DE LA COMMUNE	**8**
DOSSIER MNA & MITAN	**10**
VIE COMMUNALE	**16**
ÉCOLE	**18**
CENTRE DE LOISIRS	**19**
ANIMATIONS	**20**
BRÈVES	**26**
RECETTE DU CHAPETOIS	**29**
LE VILLAGE ASSOCIATIF	**30**
ÉVÈNEMENT	**38**
HISTOIRE DE CHAPET	**40**
CHAPET' JEUX	**42**
CARNET	**43**
ÉVÈNEMENT À VENIR	**43**
MÉMO	**44**

Benoît de Laurens
Maire de Chapet

Voici votre nouveau Chapetois.

Loin des fureurs du Monde, il vous permet de vous rapprocher de vous-même, c'est-à-dire de la réalité de votre vie ultra locale. Notre village est vivant, animé, même vibrant parfois.

Votre mobilisation contre le projet du Département d'installer un village de Mineurs Non Accompagnés qui cristallise des craintes légitimes a été et reste remarquable. Nous sommes toujours autant déterminés et engagés à faire entendre votre voix et à tout faire pour empêcher son implantation.

Cet épisode (cf. dossier pages 10 à 15) ne doit pas nous empêcher pour autant de prendre conscience de la chance que nous avons d'habiter dans un village privilégié. L'équipe municipale ne ménage ni son temps, ni son énergie pour que notre village le reste.

La commune est bien gérée. Nous avons investi dans des équipements désormais complets. Après le City Stade, avec la Halle et le nouveau Centre Technique Municipal, nous sommes désormais parfaitement équipés pour les années à venir.

Je mesure le chemin parcouru depuis le début de ce mandat et, en conscience, même s'il reste tant à faire, je suis certain que vous partagerez ma fierté devant ce que nous avons fait.

L'écrivaine Alice Parizeau disait justement que *"la fierté est la condition sine qua none de survie d'une collectivité"*. Mon souhait le plus cher est qu'à la lecture de ce nouveau numéro vous soyez encore un peu plus fiers de votre village.

Et je vous donne tous rendez-vous le 24 mai à l'école pour le Festival Tracteur Blues.

Bonne lecture.

OÙ EN EST NOTRE VILLAGE ?

**Quelles sont les dernières actualités ?
Nouveau tour d'Horizon avec Monsieur le Maire**

VOIRIE

Beaucoup a été fait depuis 5 ans. Je rappelle qu'il s'agit d'une responsabilité portée par GPS&O. Nous avons obtenu beaucoup. Le dernier chantier conséquent a été celui de la reprise du parking et d'une portion de la Grande Rue entre le parking et la rue de la Pierre. Je rappelle que, durant ce mandat, ont été refaits toute la rue de la Butte avec un nouveau trottoir, la Grande Rue depuis le pont de l'autoroute, le début du chemin du Sautour, la route de Verneuil, le réaménagement complet du bas de la rue de la Pierre, une partie de la route de Brezolles, le réaménagement du carrefour rue du Parc, rue de Brezolles, le rond-point rue de Brezolles/rue du Chemin vert, la reprise de l'impasse du 12 rue de la Garenne. Le prochain chantier d'ampleur sera celui de la rue de la Vallée Barbé. L'entretien courant est parfois dépassé par les conséquences d'épisodes pluvieux et notamment par l'émergence de nid de poules. Même si, ici et là, subsistent des incohérences et des améliorations à apporter, globalement on peut être satisfait de l'entretien de notre voirie, même s'il faut être toujours exigeant et attentif. La reprise de la rue du Tremblay à Brezolles reste, en revanche, engluée dans un imbroglio juridique dont je suis bien incapable de vous donner des perspectives de calendrier.

CIRCULATION

Je rappelle que la circulation reste stable depuis maintenant deux ans. Les dépassements de vitesse sont monnaie courante ainsi que le non-respect des stops, c'est une calamité. Nous avons installé un nouveau stop à l'angle de la rue du Bout Malo et de la rue de la Vallée Barbé qui donne toute satisfaction comme celui que nous avons implanté rue des Cornouillers au croisement avec la rue de la Vallée Barbé. Satisfaction dans la mesure où, a minima, les automobilistes ralentissent avant de franchir le stop. La priorité dans le bas de la rue de la Pierre est bien intégrée et respectée.

PROPRETÉ

Le nettoyage du village est aussi assuré par les services de GPS&O. Nous avons des points réguliers avec eux. Je considère également que nous sommes plutôt bien servis. Concernant l'entretien des espaces verts, une grande partie est assurée par nos propres services et l'autre par ceux de la Communauté Urbaine, le village est globalement bien entretenu et a, régulièrement, fière allure. Nous avons toujours envie de

« Même si, ici et là, subsistent des incohérences et des améliorations à apporter, globalement on peut être satisfait de l'entretien de notre voirie, même s'il faut être toujours exigeant et attentif. »

faire plus et mieux notamment en matière de décoration florale et en aménagements paysagers, ici et là, mais nous sommes limités par nos moyens humains et financiers.

BÂTIMENTS PUBLICS

Vous dire ma fierté et ma satisfaction sur les réalisations de ce mandat. Le City Stade reste impeccable, les jeunes et les familles l'utilisent avec respect, sans dégradations. La Halle Festive, qui commence à recevoir des prix nationaux d'architecture et qui fait l'admiration des communes voisines, remplit parfaitement son rôle.
Vous savez qu'il est prévu qu'elle soit ouverte au public avec le boulodrome les week-ends de 10h à 18h. Un mauvais usage des infrastructures nous contraint, pour l'instant, à suspendre cette ouverture.
Après la livraison de la Halle et du Boulodrome en septembre dernier, nous avons réceptionné le nouveau Centre Technique Municipal en février. Ce bâtiment en face du cimetière, est une réussite architecturale. Il fait honneur à notre village. Son intégration dans l'esprit du village est totalement respectée. Largement dimensionné, il va permettre aux services techniques de travailler dans d'excellentes conditions pour de très nombreuses années. Nous sommes très fiers d'avoir mené ces deux chantiers phares simultanément. Il y a eu très peu de retard et surtout aucun dépassement de budget. Ce qui est, en soi, une prouesse à mettre à l'actif de nos services que je remercie et félicite encore une fois. L'ancien atelier derrière l'école est désormais totalement vide. Nous allons pouvoir prochainement refaire les sanitaires de l'école. Les prochains chantiers seront ceux de l'isolation thermique de l'école et de la Mairie. Les études vont être lancées au printemps.

FINANCES

Comme vous le verrez dans la présentation des comptes de la Mairie, l'année 2024 a été une année de fort investissement. Nous avions accumulé suffisamment de réserves pour y faire face. Nous n'avons pas eu de mauvaises surprises. Nous sommes toujours aussi stricts sur les dépenses de fonctionnement, ce qui fait que nos finances sont saines et reconnues comme telles par les Finances Publiques. Nous n'avons souscrit aucun nouvel emprunt.
La situation financière sera saine à la fin du mandat. À nouveau cette année, et comme je m'y étais engagé, la fiscalité locale demeure inchangée.

DÉCHETS

Nous sommes maintenant en vitesse de croisière sur les nouvelles modalités de ramassage de nos ordures et déchets ménagers. Les Chapetoises et Chapetois ont adopté l'apport volontaire du verre sans difficultés. Le sujet reste pour autant complexe, les coûts de collecte et de traitement augmentent d'environ 3% par an (inflation, carburants, taxes persuasives, conditions de travail). Pour équilibrer les choses sans augmenter la Taxe sur les Ordures Ménagères, il faudrait réduire notre production de déchets chaque année d'environ 10 %. Ce n'est pas si difficile, beaucoup y parviennent. Ici à Chapet, nous devrions tous, a minima, avoir un composteur individuel. Vous pouvez en demander un gratuitement à GPS&O. Un composteur pour une famille de 4 personnes représente une économie d'environ 150 € par an.

VIE ASSOCIATIVE

Malgré le faible nombre d'amateurs pour mettre la main à la pâte, notre vie associative reste, malgré tout, dynamique. Le Temps Libre propose de nouvelles activités, Lire à Chapet a enrichi sa collection, le programme des concerts de Crescendo est

alléchant avec en point d'orgue la fête de la musique, l'Échappée continue de faire danser petits et grands, les Quat'zarts nous ont proposé deux soirées de théâtre formidables, Le Ruck poursuit son essor, Mash continue de porter haut les couleurs de Chapet dans les championnats de Horse Ball, Chapet'Ille vous prépare, aux petits oignons, les festivités à venir,
Le Comptoir élargit sans cesse son assortiment pour attirer encore de nouveaux adhérents. La plupart des associations bénéficient de subventions de la Mairie. Elles font la vie du village, qu'elles soient ici encore remerciées de leur implication.

BAZINCOURT

Les discussions avancent avec le propriétaire sur la base d'une étude complète qui a été financée par l'Etat via l'Agence Nationale de Cohésion du Territoire pour lancer un appel à projet visant à trouver une issue à ce site sous forme d'un programme de multi-activités ayant aussi une vocation d'intérêt général en particulier pour les Chapetois.

SÉCURITÉ

Nous savons que c'est un sujet toujours sensible. Les statistiques de la Gendarmerie sont claires. Les chiffres de l'insécurité baissent dans notre territoire à l'exception des vols de pièces détachées automobile et des violences intrafamiliales. Les dépôts sauvages, depuis

l'installation des barrières rue de Brezolles et rue du Tremblay et depuis l'instauration d'une amende de 2 000 € par infraction, ont tendance à baisser sans pour autant disparaître. Nous en avons eu quelques-uns particulièrement insupportables.
Les caméras de vidéo protection, vous le savez, ont été, en partie, vandalisées, ce qui veut bien dire qu'elles sont potentiellement efficaces. Nous sommes en discussion avec la Préfecture pour la suite à donner à cette affaire. Dans le cadre du "plan de restauration de la sécurité du quotidien" porté par l'État, la Préfecture semble prendre la mesure de l'attente des habitants. Les instructions données à la Gendarmerie pour intensifier les temps de présence sur le terrain en sont un signe encourageant.

ÉCOLE

Depuis la rentrée scolaire de septembre dernier, tout se passe bien à l'école. Nos enfants profitent pleinement de classes avec un petit effectif et des conditions d'enseignement privilégiées. La Mairie va cette année refaire les sanitaires sous le préau et investir dans du matériel informatique neuf renouvelant l'entièreté du parc.
En revanche, nous sommes particulièrement attentifs aux inscriptions en maternelle. Avec la baisse de la natalité et la stagnation de la population, nous devons rester très vigilants pour éviter une fermeture de classe. Pour la prochaine rentrée scolaire, cela devrait encore aller mais pour septembre 2026 nous sommes plus inquiets.

LES PISTES CYCLABLES

Ce dossier, que nous avons pourtant engagé il y a déjà 4 ans avec GPS&O, prend beaucoup trop de temps à mon avis, mais il avance quand même.
Les cabinets d'étude ont fait les études de tracés et ont, d'ores et déjà, établi les plans précis. L'étape suivante est celle de l'acquisition foncière puis celle des travaux qui devraient commencer, au mieux, en fin d'année. Je rappelle qu'il s'agit de la réalisation de deux pistes cyclables, l'une depuis la rue des Caves Ferronnières jusqu'à la piscine de Verneuil, l'autre depuis le chemin des Trois Poiriers jusqu'au lycée François Villon. Quand le RER sera fonctionnel à la Gare de Verneuil-

Vernouillet, nous pourrons y accéder en vélo et en sécurité. C'est une nouvelle donne pour Chapet qui va grandement participer à son attractivité et à sa qualité de vie.

LE MITAN

Comme vous l'aurez tous compris, l'éventualité de la réalisation par le Département d'un village de Mineurs Non Accompagnés au Mitan bloque totalement le projet immobilier de maison intergénérationnelle et de maisons individuelles au Mitan que nous avons élaboré avec le promoteur Atland et que nous vous avons présenté en réunions publiques et dans le Chapetois.
Tout est à l'arrêt, comme les projets agricoles sur lesquels nous travaillons depuis des mois sur la partie des terres agricoles du Mitan. Donc à ce stade, impossible de vous en dire plus. Wait and See !

URBANISME

De manière générale, Chapet reste attractif puisque les maisons à vendre trouvent rapidement preneurs. Pour votre bonne information, les prix de vente réels des maisons se situent en moyenne autour de 3 100 € le m² (avec un maximum à 4700€/m²). La reprise du marché immobilier tarde à se faire ressentir, quelques parcelles de terrain à bâtir ont été vendues. Mais il y a peu de demandes de permis de construire. Le contrôle et la surveillance des chantiers en cours demande toujours beaucoup d'attention.

LNPN

Nous restons mobilisés avec les autres maires du Territoire contre ce projet qui aurait un impact très négatif pour Chapet. Selon des sources concordantes, l'état des finances publiques, en tout état de cause, ne permettrait pas de financer la ligne. A suivre et à surveiller.

ÉCLAIRAGE

Suite au résultat du sondage dans le dernier Chapetois sur l'extinction nocturne de l'éclairage public et après débat et vote au dernier Conseil Municipal, il a été décidé de conserver en l'état l'extinction nocturne de l'éclairage public.
Le point noir de la Grande Rue est, désormais, comblé lorsque vous lirez ces lignes avec l'installation d'un nouveau point lumineux.

GPS&O

On entend toujours tout et parfois n'importe quoi sur GPS&O. Cette grosse Communauté Urbaine (trop grosse machine à mon avis) qui recouvre 73 communes, 140 conseillers communautaires et qui emploie environ 1 000 personnes a un travail considérable et complexe à faire et franchement… elle le fait avec détermination, souvent avec efficacité, parfois avec lourdeur, quelquefois sans cohérence il faut aussi le dire. Mais je fais partie de ceux qui soutiennent son action parce que je vois les efforts qui sont faits, je vois des équipes techniques impliquées qui ont un vrai sens du service public. Je vois des gens professionnels qui font de leur mieux. Parfois c'est trop lent ou trop administratif c'est vrai, mais globalement ça marche !

INFORMATION ET COMMUNICATION

Avec le site de la Mairie, les groupes WhatsApp, le compte Facebook, le panneau lumineux et les réunions diverses, l'information est toujours accessible et actualisée. Je voudrais officiellement remercier mon

adjointe qui fait un travail remarquable pour vous tenir informés avec une formidable réactivité des actualités du village.
Les conseillers municipaux reçoivent pour leur part à chaque Bureau Municipal, un compte-rendu exhaustif des actualités et des décisions prises par le Bureau. Je réponds pour ma part positivement à toute demande de rendez-vous. Je rappelle enfin que les Conseils Municipaux sont ouverts au public.

> *Quand le RER sera fonctionnel à la Gare de Verneuil-Vernouillet, nous pourrons y accéder en vélo et en sécurité. C'est une nouvelle donne pour Chapet qui va grandement participer à son attractivité et à sa qualité de vie.*

LES COMPTES DE LA COMMUNES POUR L'ANNÉE 2024

299 € par habitant de charges de personnel contre 345 €/hab pour la moyenne des communes comparables

1€ par habitant de charges financières contre 10€/habitant pour la moyenne des communes comparables

830 € par habitant de produits réels de fonctionnement contre 955€/hab pour la moyenne des communes comparables

140 € par habitant d'encours de la dette contre 446€/habitant pour la moyenne des communes comparables

Le Compte Financier Unique 2024 a été voté au Conseil Municipal du 27 mars dernier.
La particularité de cette année 2024 réside dans les gros investissements consentis par la commune pour financer à la fois la Halle Festive avec son boulodrome et le nouveau Centre Technique Municipal. Ces montants étaient provisionnés et prévus.

FONCTIONNEMENT

LES RECETTES

- Produit de la fiscalité directe locale
- Dotations et participations de l'État
- Diverses locations
- Produits des services
- Atténuation de charges

En 2024, l'ensemble de ces recettes a été de 1 152 247 € (soit environ 20 K€ de moins qu'en 2023 en raison principalement de la baisse des dotations de l'État)

LES DÉPENSES

- Charges à caractère général (achats de matériels, fourniture, entretiens, assurance, maintenance, énergie, etc.) pour **402 129 €** dont environ 160 000 € rien que pour la cantine scolaire et le Centre de Loisirs
- Charges de personnel pour **411 222 €**
- Autres charges (subventions, participation, indemnisation des élus) pour **97 843 €**
- Charges financières pour **1 934 €**
- Fonds de péréquation des ressources intercommunales pour **7 289 €**

En 2024, l'ensemble de ces dépenses a été de 926 824 € (en hausse d'environ de 7% par rapport à 2023 en raison principalement de la hausse du coût des énergies et des nouveaux contrats de maintenance).

L'excédent réel a donc été sur l'année 2024 de 225 423 €. C'est ce qu'on appelle la CAF, la Capacité d'Autofinancement Brut. C'est dire l'argent dont on dispose pour faire des investissements. Le niveau de la CAF de Chapet reste élevé, elle est supérieure à la moyenne régionale. C'est le signe d'une bonne gestion.

LA COMMUNE ÉTANT PAR AILLEURS TRÈS PEU ENDETTÉE, LA CHARGE FINANCIÈRE PÈSE PEU SUR LE FONCTIONNEMENT. EN RAJOUTANT LES RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS POUR UN MONTANT DE 612 214 €, ON OBTIENT POUR LE FONCTIONNEMENT UN EXCÉDENT EN 2024 DE 837 637 €.

LES FINANCES DE LA COMMUNE

INVESTISSEMENT

LES RECETTES

- Les dotations, fonds divers et réserves pour **574 844 €**
- Les subventions pour **232 500 €**
- Opérations d'ordre pour **6 405 €**

En 2024, l'ensemble de ces recettes a été de 814 849 €

LES DÉPENSES

- Les immobilisations incorporelles pour **2 273 €**
- Les immobilisations corporelles pour **61 934 €**
- Le remboursement du capital des emprunts pour **15 575 €**
- Les immobilisations en cours pour **1 205 799 €** (Les coûts de la Halle et du CTM)

En 2024, l'ensemble des dépenses a été de 1 285 582 €

Au final sur l'exercice 2024, en section d'investissement on obtient un déficit de 470 732 € auquel il convient de rajouter des restes à réaliser (c'est dire des dépenses ou des recettes dues en 2024 mais comptablement versées en 2025) pour 229 230 € en dépenses et 402 461 € en recettes soit 173 231 € d'excédent supplémentaire.

ON Y RAJOUTE LE DÉFICIT ANTÉRIEUR DE 107 562 €. LE DÉFICIT RÉEL DE LA SECTION INVESTISSEMENT EST DONC AU FINAL DE 405 065 €.

La Direction des Finances Publiques a reconnu la bonne gestion de la commune, son faible endettement, la tenue de ses coûts et sa capacité à dégager des moyens d'investissement conséquents sans se mettre en fragilité et sans recours à l'emprunt.

Il est à noter, en revanche, que la situation pour les années suivantes appelle à la prudence. Les recettes de fonctionnement sont sur une tendance baissière et les coûts de fonctionnement sont mécaniquement sur une tendance haussière. La CAF risque de baisser. L'Équipe Municipale en a parfaitement conscience et agit en conséquence.

Au final le Budget 2024 s'établit de la manière suivante :

- *Excédent de fonctionnement 837 637 €*
- *Déficit d'investissement 405 065 €*

Soit un excédent global sur les 2 sections de 432 572 €

MNA & MITAN… QUAND CHAPET S'ÉCHAUFFE

C'est bien sûr l'actualité du moment. Pour bien comprendre le sujet, il convient de rappeler quelques notions essentielles et de bien avoir en tête les différents aspects du sujet. On parle de mineur non accompagné (MNA) lorsqu'un enfant étranger est présent sur le territoire français sans être accompagné d'un parent titulaire de l'autorité parentale ou d'un représentant légal. La prise en charge de ces enfants repose sur le dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation.

Ces jeunes sont évalués par les services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) sur leur minorité et sur leur isolement.
Une fois ces deux critères vérifiés, les mineurs reconnus comme non accompagnés font l'objet de mesures de protection. Ils bénéficient des droits prévus par la Convention Internationale des Droits de l'enfant (CIDE) et ils sont ensuite pris en charge par les services de l'ASE. Ils sont placés en maisons d'accueil, foyers, villages ou dispositifs d'accueil spécifique jusqu'à leur majorité où ils ne sont plus pris en charge. La loi Taquet du 7 février 2022 interdit désormais de les héberger en hôtel.

Ce sont majoritairement des garçons bien que la proportion de filles soit en augmentation. Ils ont en moyenne entre 16 et 18 ans. Les pays d'origine

CHAPET EST EN DANGER ET DOIT SE DÉFENDRE

Le samedi 11 janvier dernier, Monsieur le Maire qui venait, enfin, d'apprendre le projet du Département d'implanter un camp de mineurs non accompagnés sur le plateau du Mitan, a réuni les membres du Conseil Municipal afin de les informer de la situation. Après concertation, il a pris la parole sur les réseaux de la commune et une opération de tractage a immédiatement été effectuée en vue d'inviter les habitants à venir assister à une réunion publique d'informations le mardi suivant.

Le message était non équivoque : ***"Chapet est en danger et doit se défendre"***.

Plus de 300 personnes ont bien compris la gravité de la situation et se sont retrouvées au Foyer Rural le mardi 14 janvier afin de découvrir la réalité du projet qui, jusqu'alors, nous était caché. Depuis lors, tout est mis en œuvre dans le respect de la loi et en refusant toute récupération de quelque bord qu'elle soit, pour faire comprendre aux instances décisionnaires que Chapet n'est pas une option humainement viable.

de ces jeunes sont principalement la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Tunisie, le Mali, l'Afghanistan mais aussi le Bengladesh ou encore le Pakistan.

La hausse mal anticipée du nombre d'arrivées de mineurs non accompagnés après la période Covid a mis sous tension les Départements. Les structures d'accueil sont engorgées. Les départements alertent sur l'absence de lieux d'hébergement adaptés aux jeunes filles, de plus en plus nombreuses, et aux mineurs non accompagnés très jeunes, aux situations sanitaires dégradées (victimes de multiples traumatismes ou confrontés à des problèmes de toxicomanie), le manque de dispositifs pour les jeunes sous l'emprise de réseaux (trafics, prostitution…) face à une recrudescence des cas de traite des êtres humains, la mise sous tension des dispositifs d'accueil pour prendre en charge les jeunes en situation d'errance, ou encore l'existence de déserts médicaux dans certains territoires qui rend difficile la prise en charge des besoins en santé des mineurs isolés.

Le Département des Yvelines, victime par ailleurs de la baisse drastique de ses ressources à cause de la crise immobilière, doit chercher des solutions supportables économiquement pour tenir ses obligations. D'où l'idée de créer dans les Yvelines 10 villages d'accueil pour accueillir un millier de jeunes. Dans un premier temps le Département a recensé les terrains lui appartenant pour étudier donc la faisabilité d'y installer un village.
À Chapet, le Département est propriétaire de près de 11 hectares au Mitan. Ces terrains avaient été acquis via l'EPF pour permettre à la commune de réaliser le fameux programme initialement prévu de 300 logements. Pour ceux qui ont suivi les différents épisodes, cette hypothèse de 300 logements a été heureusement abandonnée (en 2016), puis remplacée par un projet de 110 logements qui a son tour a été abandonné (en 2020) par l'équipe municipale actuelle pour lui substituer un projet plus conforme à l'harmonie du village qui a été présenté en réunions publiques en 2023 et dans Le Chapetois.
Ce projet mené avec le promoteur Atland remplit toutes les exigences qui lui ont été imposées par la municipalité, les conditions de rachat des terrains étaient acceptées par les parties. C'est au moment de la signature de la promesse de vente à l'été 2024 que le Département a demandé à ses services d'étudier la possibilité de réserver un hectare pour l'éventuelle construction d'un village de MNA…

ON PASSE À L'ACTION !

Dès le 14 janvier au soir, la résistance chapetoise a commencé à s'organiser…

- par la mise en place d'une pétition papier qui a récolté près de 1200 signatures et qui a été remise en mains propres à Monsieur le Préfet en date du 6 février dernier ;
- par la mise en place d'une pétition en ligne qui compte, à date, 2580 signataires ;
- par la création d'un groupe whatsapp de Chapetois près à se mobiliser, le cas échéant, pour des actions ciblées ;
- par une médiatisation tout azimut dans la presse écrite, radio et télévisée tant régionale que nationale ;
- par l'information massive des politiques sur notre problématique locale…

POURQUOI LA MAIRIE S'OPPOSE À CE PROJET ?

- **Pour une question de méthode et de principe républicain.** Le Département a décidé d'étudier cette éventualité sans en prévenir la Mairie, ce qui est contraire à tous les usages et à tous les discours tenus par ce même département sur l'importance du couple Commune Département comme pilier de la République.
- **Pour une question de détournement d'usage de terrain.** Le terrain avait été acheté pour un programme immobilier précis figé dans le PLUI de GPS&O par une Opération d'Aménagement Programmée (OAP).
- **Pour une question d'abandon forcé de notre opération immobilière murement réfléchie et préparée au Mitan.** L'intégration d'un village de MNA dans le projet est totalement impossible pour une question juridique (on sort de l'OAP) et économique (le promoteur ne peut pas s'engager dans une offre nécessairement dégradée avec au cœur du programme un village de MNA, aussi qualitatif puisse-t-il être).
- **Pour une question d'échelle. 100 MNA dans un village de 530 maisons individuelles, c'est créer les conditions d'un rejet massif et légitime.** La commune est incapable d'accueillir et d'intégrer une telle quantité de populations qui demanderait des efforts d'accompagnement considérables que la commune n'a pas les moyens de consentir.
- **Pour une question de crédibilité du fonctionnement de cet éventuel village.** Ces jeunes ont eu des parcours migratoires très difficiles, ils nécessitent sur place en continu des éducateurs, des médiateurs, des psychologues, des infirmiers, etc. Or dans les plans présentés par le Département nous voyons un bureau pour un Directeur de site et une loge pour un gardien, c'est tout. Le Département peine à recruter pour les postes d'éducateurs. Il n'y a pas de transport en commun pour relier le site. Nous ne croyons pas un instant à la viabilité du site.
- **Pour des questions de sécurité.** Ce village serait placé dans un environnement hostile. Or mettre des populations déjà fragiles dans un environnement hostile c'est augmenter les risques pour la sécurité de tous.

OÙ EN EST LE PROJET ?

- **Le Conseil Départemental a voté** la création d'un village de MNA à Mantes-La-Jolie et a lancé un appel d'offre pour sous forme d'accord cadre pour disposer d'entreprises susceptibles de construire entre deux et dix villages de MNA entre 2026 et 2030 dans les Yvelines.
- **Le promoteur Atland a fait savoir** au Département que l'intégration d'un village de MNA dans leur programme à Chapet n'était pas envisageable et surtout ni légal, ni viable économiquement.
- **La Mairie de Chapet a alerté** toutes les autorités régionales et nationales faisant part de son indignation sur la méthode et de son refus sur le fond.

Pour Benoît de Laurens, Maire de Chapet *"Cette affaire est à la fois violente, complexe et très délicate. Violente par la manière dont le département se comporte avec la commune, violente par l'absence de solidarité de tous ceux qui sont trop contents que ça n'arrive pas chez eux. Complexe parce que vous l'avez vu il y a beaucoup de choses en jeu et notamment les perspectives de développement du village. Délicate, parce qu'on veut me faire porter le chapeau d'une absence d'humanité voire de racisme primaire, ce qu'évidemment je n'accepte pas. Les récupérations politiques des partis d'extrême droite me donnent la nausée. Le combat que je mène dans cette affaire, je le fais en conscience de mon rôle de Maire et de l'idée que je me fais de la défense des intérêts objectifs et non pas égoïstes du village et de ses habitants. Je suis donc totalement mobilisé pour me battre, ne pas tomber dans les pièges qu'on nous tend et obtenir que la raison l'emporte enfin".*

DES COURRIERS COMME S'IL EN PLEUVAIT…

Monsieur le Maire avait promis de saisir un maximum de personnalités influentes et de remuer ciel et terre pour révéler au grand jour l'ineptie d'un tel projet à Chapet… et il a tenu parole !

Courriers, tribunes, entrevues, échanges téléphoniques… plus grand monde ne peut, désormais, prétendre qu'il ignore le projet.

Sans vous dresser une liste à la Prévert (et en nous excusant, par avance, pour ceux qui n'y figurent pas…), ont été contactés et nous ont répondu :

- **Monsieur Gérard LARCHER**, Président du Sénat
- **Madame Sophie PRIMAS**, Ministre déléguée auprès du 1er Ministre et actuelle porte-parole du Gouvernement
- **Monsieur Bruno RETAILLEAU**, Ministre de l'Intérieur
- **Madame Valérie LETARD**, Ministre du Logement
- **Madame Yaël BRAUN-PIVET**, Présidente de l'Assemblée Nationale
- **Madame Valérie PÉCRESSE**, Présidente de la Région Île de France
- **Messieurs Frédéric ROSE** et **Eric ZABOURAEFF**, Préfet et Sous-Préfet des Yvelines
- **Madame Dieynaba DIOP**, Députée des Yvelines
- **Madame Isabelle SANTIAGO**, Députée du Val de Marne
- **Monsieur David LISNARD**, Président de l'Association des Maires de France (AMF)
- **Madame Cécile ZAMMIT-POPESCU**, Présidente de la Communauté Urbaine GPS&O
- **Monsieur Jean-Philippe DUGUOIN-CLEMENT**, Vice-Président de la Région Île de France et Président de l'EPFY (Etablissement Public Foncier des Yvelines)
- **Monsieur Stéphane BEAUDET**, Président de l'AMIF (Association des Maires d'Île de France)
- **Monsieur Sylvain LAMBERT**, Président de l'AMR 78 (Association des Maires Ruraux des Yvelines)
- **L'ensemble des 73 Conseillers Communautaires** de la Communauté Urbaine GPS&O…

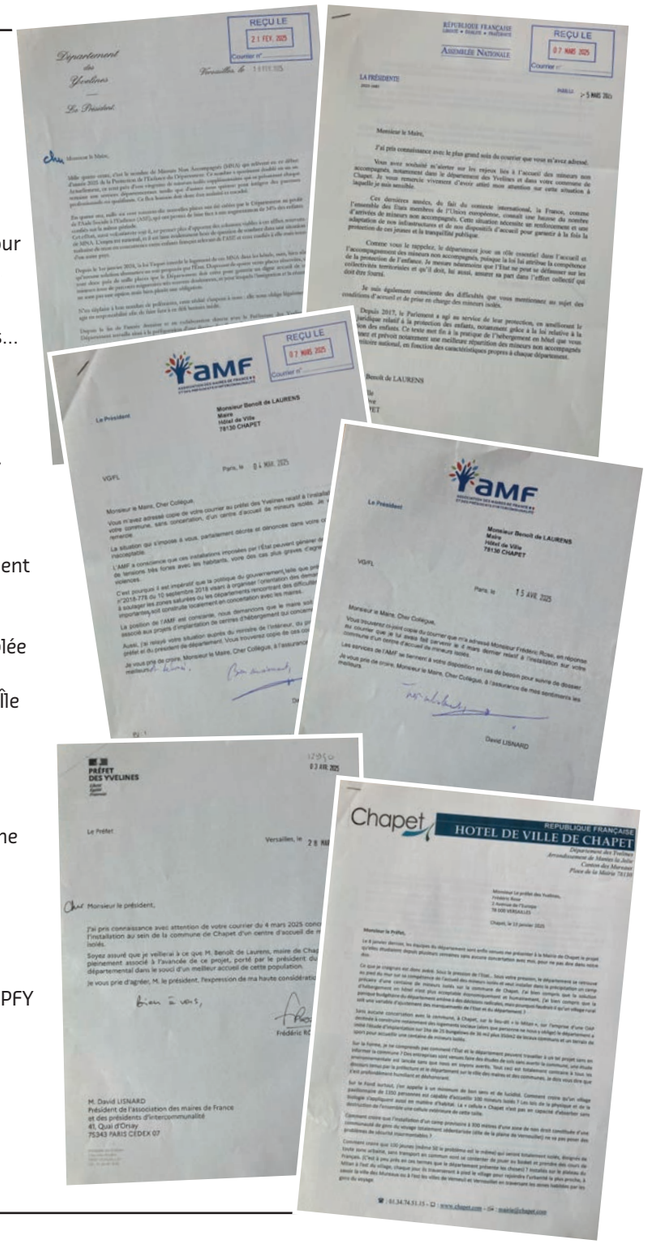

ON OCCUPE AUSSI LE TERRAIN…

La mobilisation est efficace à chaque fois qu'il convient de l'être. Le site est étroitement surveillé par les riverains qui donnent l'alerte dès que quelque chose se passe…

Ce dispositif permet de rester vigilant et attentif aux éventuelles actions du Département sur le site.

Et lorsqu'il convient de se rendre sur place, le mot d'ordre de la mobilisation est donné et en quelques minutes des élus et des Chapetois se retrouvent aussitôt sur le plateau… Un vrai signal envoyé aux décideurs…

À Chapet, on est là et bien là !!!

REMUE-MÉNAGE MÉDIATIQUE

L'ensemble de la sphère politique a rapidement été avisé du projet réservé à notre village et des contraintes qui le rendent proprement irréalisable.

Dans le même temps, Monsieur le Maire a tenu un véritable marathon médiatique afin d'expliquer clairement et factuellement la situation à l'opinion publique.

Articles, tribunes, interviews radiophoniques et télévisées, rare sont ceux qui n'ont pas entendu parler de Chapet ces dernières semaines :

- Le Média Social
- Le Courrier des Yvelines
- Les tribunes du Figaro
- Actu 78
- Le Parisien
- CNews
- Europe 1
- France 3 Paris Île-deFrance
- BFM TV Île-de-France
- Le Courrier de Mantes

PRÈS DE CHEZ VOUS

78 | CHAPET Malgré la forte opposition du maire au projet de centre d'accueil pour mineurs étrangers dans la commune, la collectivité a dû mobiliser ses services pour répondre aux injonctions de l'État.

Le Grand Parisien

Le département prépare sa copie pour accueillir des mineurs isolés

60 | La détresse d'une cinquantaine de jeunes placés dans un hôtel en dépit de la loi

Yvelines › Chapet

« Je me sens humilié » : pas consulté, ce maire des Yvelines subit « un projet délirant » du Département

Alors que le Département des Yvelines réfléchit à implanter un village pour mineurs isolés à Chapet (Yvelines), Benoît de Laurens se désole de ne pas avoir été informé du projet.

Yvelines: deux communes refusent d'accueillir des mineurs isolés

Deux communes des Yvelines refusent d'accueillir un campement de mineurs isolés. Benoît de Laurens, maire de Chapet était l'invité de BFM Paris Île-de-France.

CHAPET

La mobilisation ne faiblit pas contre le projet d'accueil de mineurs isolés

À Chapet, élus et habitants restent mobilisés contre le projet d'accueil de mineurs isolés, en faisant notamment circuler une pétition. Marie de Chapet

Gros succès pour les différentes pétitions

Yvelines : 100 mineurs isolés logés dans un village

CNEWS • Suivre

19/01/2025

Face à l'afflux de mineurs isolés étrangers, les départements qui en ont la responsabilité doivent trouver des solutions pour les héberger. Celui de Yvelines a pris la décision d'installer 100 jeunes dans un petit village de 1.300 habitants mais les riverains s'inquiètent et s'opposent au projet.

Le Grand Parisien

78

Mercredi 19 février 2025 · Yvelines

du jour La mise en service des lignes du Paris Express encore retardée

IMMIGRATION | Une dizaine de centres, dont deux sont déjà prévus à Mantes-la-Jolie et Chapet, vont accueillir ces jeunes qui sont en règle sur le plan administratif. Cela suscite de la défiance chez les élus

1 400 mineurs étrangers à reloger dans les Yvelines

«C'est silence radio» : où en est le projet à Chapet?

Après l'annonce du projet de construction d'un village pour mineurs isolés à Chapet, le maire attend toujours un coup de fil du Département. Sa position reste inchangée : il réclame un abandon pur et simple du projet, qu'il qualifie de « totale ineptie ».

CHAPET

C'est le temps des conciliabules. Chapet, commune rurale de près de 1 300 habitants dépourvue de commerces, accueillera-t-elle bientôt, elle aussi, un village pour mineurs non accompagnés (MNA) ? Après de premières études de sol en janvier, des forages auraient été effectués il y a une quinzaine de jours, nous rapporte le maire Benoît de Laurens, qui s'entendra avec le préfet ce mois-ci. Concernant ce projet porté par le Département des Yvelines, sa position reste constante. « Je vais lui reposer très clairement toute mon argumentation et lui expliquer pourquoi il est hors de question qu'on ait un tel dispositif à Chapet », pose-t-il.

Le fond, comme la forme

D'ici à son rendez-vous avec le préfet, l'édile espère avoir enfin des nouvelles du Département, dont la décision ne serait pas encore formellement prise concernant l'implantation à Chapet de ce village pour MNA. Pour Benoît de Laurens en revanche, c'est plus que limpide: « Je ne peux pas supporter qu'on fasse les choses dans notre dos et qu'il ait fallu faire des pieds et des mains pour qu'enfin ils avouent qu'ils étaient en train d'étudier quelque chose ». Sur le fond, le maire craint pour la sécurité. « Il est impossible d'avoir 10 % de population supplémentaire dans un endroit en pleine campagne sans commerces ni transports en commun. C'est d'une ineptie totale », campe-t-il. Une pétition déposée en mairie a recueilli plus de 1 200 signatures actées. Si l'édile est amer, c'est qu'il avait aussi d'autres perspectives pour la zone du Mirain.

Déjà 1 200 signatures pour la pétition

Celle-là même qui pourrait accueillir 25 bungalows pour 100 jeunes d'une moyenne d'âge de 16-17 ans. Depuis trois ans, il travaille avec un promoteur sur un projet de lotissement, avec près de 50 % de logements sociaux. « Ça fout en l'air tout le projet », s'agace-t-il. Désormais, Benoît de Laurens espère que le Département le tiendra informé des résultats des études de sol pour savoir si le site reste candidat ou non. « Aucun élu n'est venu me voir. Voilà l'état de la concertation aujourd'hui. On parle de la violence aux maires, on oublie la violence institutionnelle », s'insurge-t-il encore. Contacté, le Département des Yvelines n'a pas encore répondu à nos demandes de précisions sur l'évolution du dossier.

Aurélie Duhamel

Benoît de Laurens, maire de Chapet. Fabien Dézé

"Je ne veux pas être complice de cette indignité" : mineurs isolés, des communes refusent leur accueil sans concertation et sans conditions

QUELLE RÉUSSITE !

C'était l'une des réalisations attendues du second chantier phare de la mandature… la construction d'un nouveau Centre Technique Municipal concomitamment à celui de la Halle Festive.

C'est la parcelle appartenant à la commune sise rue de la Pierre (en face du City Stade) qui accueille désormais cette incroyable construction s'apparentant davantage à un bâti d'architecte qu'à un espace technique polyvalent.

Afin de mener à bien ce chantier, la Mairie a fait appel à IngenierY, structure départementale d'assistance à la maîtrise d'œuvre, en vue d'être assistée dans l'élaboration :

- du cahier des charges,
- des appels d'offres,
- des plans de financement,
- des demandes de subventions.

C'est le cabinet Lemaire-Lévêque Atelier d'Architecture (LLAA), qui a remporté l'appel d'offre, et à qui nous devons cette construction.

Toutes les contraintes imposées ont été respectées : créations d'un atelier, d'un espace de stockage, d'un garage pour plusieurs véhicules (voiture, camion, tracteur), de divers espaces intérieurs (bureau, vestiaires, tisanerie) et extérieurs (aires de lavage, de stockage et de manœuvres, récupération des eaux de pluie).

Le CTM est opérationnel depuis quelques semaines ; les anciens ateliers sont désormais vides et le matériel remisé pendant plusieurs mois à la ferme de la Muette a trouvé sa place dans son nouvel espace de stockage. Le centre technique a été investi par les agents municipaux qui peuvent, désormais, pleinement s'approprier ce nouveau lieu de travail.

Si le pari du chantier a été gagné en ce qui concerne la polyvalence et la praticité des locaux, il l'a été, tout autant, en termes d'insertion paysagère. En effet, il n'était pas évident de construire un tel bâtiment en plein cœur d'un environnement exclusivement pavillonnaire. Pourtant, tant "la longère" que "la dépendance" ont été pensées et réalisées à une échelle et avec des matériaux assurant leur parfaite intégration dans l'espace ; le bâti ressemblant davantage à une ferme qu'à des ateliers techniques.

Une bien belle réalisation pour le village dont nous pouvons, sans nul doute, nous enorgueillir !

COMBIEN LE NOUVEAU CTM COÛTE-T-IL VRAIMENT AUX CHAPETOIS ?

En préambule, il est primordial de souligner que le coût initial des travaux a été parfaitement maîtrisé et que l'enveloppe budgétaire allouée a été totalement respectée.

Coût total des travaux : 668 498 € HT

Subvention versée par la Région Île de France : 160 000 €

Subvention versée par le Département des Yvelines : 169 000 €

Fonds de concours versé par la Communauté Urbaine GPS&O : 109 981 €

Soit un coût restant à charge de la commune d'un peu moins de 230 000 € représentant 34 % du coût global de l'opération.

Région îledeFrance

Yvelines Le Département

GRAND PARIS SEINE&OISE COMMUNAUTÉ URBAINE

LES FLÛTES À BULLES FONT DE LA MUSIQUE !!!

Lundi matin, la maîtresse nous a fait ranger la classe plus tôt que d'habitude car... une belle surprise nous attendait dans la salle de jeux !!!

Marie-Ange et Catherine sont venues nous présenter une grande collection de flûtes à bec : maintenant, nous savons pourquoi elles s'appellent ainsi et nous avons entendu leurs différents sons.
Catherine nous en a montré une toute petite, qui donnait des notes aigües, puis plusieurs autres jusqu'à une très grande (plus grande que Catherine !) sur laquelle il faut ajouter un petit tuyau pour pouvoir souffler dedans et ainsi entendre ses notes graves.
Avant ces explications, nous pensions que puisqu'il fallait souffler dedans, elles donneraient des bulles !

Mais finalement, nous avons largement préféré entendre les petites musiques jouées pour nous par Catherine : merci beaucoup !

La classe des Petits-Moyens

À LA DÉCOUVERTE DE LA PRÉHISTOIRE... DE L'ANTIQUITÉ...

ET MAINTENANT DU MOYEN ÂGE

Au fil des mois, les enfants de l'accueil de loisirs ont embarqué pour un véritable voyage à travers le temps.

Lors de la deuxième partie du 1er trimestre, ils ont plongé dans l'univers fascinant de la Préhistoire. À travers jeux et activités manuelles, ils ont exploré les modes de vie des hommes préhistoriques, laissant parler leur imagination pour représenter leurs découvertes artistiquement. Ils ont ainsi recréé des scènes dignes de la grotte de Lascaux, manipulé des matériaux pour façonner de faux outils et même tenté de redonner vie à un mammouth. Petits explorateurs curieux, ils se sont aussi amusés à tester leurs connaissances à travers un quiz et à rechercher des traces laissées par nos ancêtres dans un jeu captivant.

Le trimestre suivant s'est ouvert sur une ambiance toute aussi passionnante : l'Antiquité. Les enfants ont découvert l'Égypte ancienne en expérimentant les techniques artisanales de l'époque. Entre peinture et modelage, ils ont façonné des objets symboliques comme des amulettes et de somptueux vases décorés. Ils ont aussi appris à décoder les mystères des hiéroglyphes, s'essayant eux-mêmes à cette écriture millénaire. L'univers égyptien s'est même invité dans les jeux d'habillage, où chacun a pu se glisser dans la peau d'un petit artisan ou d'un noble égyptien, recréant des sandales antiques de leurs propres mains.

En mars et avril, c'est le Moyen Âge qui s'est installé à Chapet. Cette nouvelle étape du voyage a commencé par une immersion dans la vie des chevaliers et des châteaux forts. Les enfants se sont mis dans la peau de nobles ou de guerriers à travers des créations pleines de fantaisie. Entre deux temps calmes dédiés aux histoires ou aux jeux de société, ils ont donné vie à leurs propres symboles médiévaux. Par de petites touches de créativité, ils ont modelé des objets royaux, inventé des épreuves de courage dignes des tournois, et partagé des moments collectifs entre rires, imagination et découvertes. Tout cela dans un esprit de jeu et d'apprentissage, avec pour seul mot d'ordre : voyager dans le temps tout en s'amusant !

37e Salon d'Automne

La 37ème édition du Salon d'Automne de Chapet s'est déroulée les 22, 23 et 24 novembre derniers sur le thème du Passage. Le Passage qui se décline dans le temps, dans l'espace et dans chacune de nos vies...

24 artistes ont répondu à la proposition du Salon avec leurs 77 peintures, sculptures, photographies, collages et vitraux, vecteurs d'émotions.

Jean Ducreux, invité d'honneur, a partagé avec les visiteurs sa vision du monde transposée sur les toiles qu'il a exposées.

Nous parlons de 24 artistes, mais cela n'est pas exact. Il y en a eu bien plus puisque les artistes en herbe de l'école de Chapet ont, comme chaque année, répondu à l'appel du Salon d'Automne. Leurs productions ont complété l'exposition avec bonheur. Dans les semaines qui ont précédé le Salon, les écoliers ont pu bénéficier de l'intervention de Jean Ducreux dans les classes.

Parler d'art à de jeunes enfants n'est pas forcément facile... et pourtant ! Leurs réactions devant les toiles, les questions posées, les regards et les expressions des visages nous laissent penser que cela a été une expérience forte.

Ce sont ces mêmes enfants qui ont visité le Salon en avant-première le vendredi et plusieurs d'entre eux qui y sont revenus avec leurs parents. Plus de trois cents visiteurs ont, ainsi, pu profiter des œuvres exposées et choisir celles qui les avaient touchés.

Le Salon d'Automne de Chapet s'est clôturé avec la remise des prix. Par ailleurs, un prix a été décerné à l'ensemble des écoliers pour leur participation.

Ce n'est pas un prix, mais des remerciements qui sont adressés aux bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour installer et démonter le Salon, tenir les permanences et organiser les buffets. Il en est de même pour l'ensemble du personnel municipal, très impliqué également pour la réussite de cet événement.

Il s'agit maintenant de passer du 37ème au 38ème Salon d'Automne : Les dates : 21, 22 et 23 novembre 2025, le thème : **Racines**.

Retenez dès à présent ces dates pour un prochain partage d'émotions !

VOTE DU PUBLIC

PEINTURE
"Le biker du pont"
Marie-Noëlle DUBOT

PHOTOGRAPHIE/COLLAGE
"Passage de l'eau"
Stéphane DENDIEVEL

SCULPTURE/VITRAIL
"Au fil du temps"
Chantal HAYES

VOTE DES ÉCOLIERS

PEINTURE
"Passage dans les nuages"
Isabelle BARON

PHOTOGRAPHIE/COLLAGE
"Passage avion"
Pierre HUYGHE

SCULPTURE/VITRAIL
"L'envol"
Nadine COQUELET

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

CHAPET S'ENGAGE UNE FOIS ENCORE POUR LE TÉLÉTHON

Pour cette dernière édition du Téléthon, deux ateliers sportifs et une animation en soirée étaient proposées. Le réveil musculaire n'a pas conquis les foules, nous n'étions vraiment pas nombreux mais la motivation pour la bonne cause était là. La marche, elle, a rassemblé les habitués et de petits nouveaux prêts à affronter les frimas de ce beau mais frais matin du 1er décembre. La soirée Karaoké, proposée pour la 1ere fois, a eu un joli succès avec des Chapetois qui avaient vraiment envie de chanter et qui se sont fait entendre. De bien jolies initiatives portées par nos amis du Temps Libre et de Chapet'ille que nous remercions sincèrement et qui ont permis une remontée de fonds auprès de l'AFM de 940,20 €.

LA GRANDE DICTÉE DU TEMPS LIBRE

Pour sa deuxième édition, la dictée géante du Temps Libre a réuni les amoureux des lettres de Chapet ou d'ailleurs. Bien décidés à éviter les pièges, se jouer des accords, orthographier les mots comme il se doit, ils n'ont pas hésité, cette année encore, à se mesurer pour savoir qui serait le Grand Gagnant de l'édition 2024. Félicitations spéciales à Anatole venu se frotter à la plume de ses aînés et qui s'en est fort bien tiré.

PREMIER NOËL SOUS LA HALLE

Très belle journée que ce 14 décembre dernier, placée sous le signe de Noël à Chapet. Dès le matin, une petite équipe de volontaires a fait en sorte que la Halle Festive revête ses plus beaux atours… Laure avait minutieusement découpé d'aériennes décorations qu'Isabelle, Patricia et Sébastien se sont employés à accrocher. Tandis que Stéphanie, Clarisse et bien d'autres s'affairaient à orner les piliers de la Halle de ramages de sapins décorés. Ne restait plus qu'à installer et décorer un magnifique sapin à l'entrée du Foyer. Le décor était planté pour accueillir les exposants en intérieur (artisanat) et en extérieur (produits gourmands et buvette). Près de vingt artisans sont venus proposer des produits de qualité ; de quoi trouver de petits cadeaux pour faire ou se faire plaisir… savons, bois gravés, accessoires en résine, snoods, trousses et cousettes en tissus, poteries, bijoux, bougies, stylos, moulages, miel, gateaux, foies-gras, pickles, huîtres… il y en avait vraiment pour tous les goûts. Deux points d'orgue à cette journée festive : une animation sculpture sur glace en direct et bien sûr l'arrivée du Père-Noël de Chapet pour une déambulation dans les rues du village. Et les Chapetois ne s'y sont pas trompés. Ils sont venus nombreux pour partager ce moment si particulier… une belle réussite ponctuée, néanmoins, d'un bémol de taille… nous avons manqué de chocolat chaud, victime de son succès ! Rendez-vous en fin d'année, on augmentera les quantités, c'est promis.

CONCERTS DE NOËL ET DE PRINTEMPS

Une fois de plus, Crescendo nous a régalés avec ses deux dernières propositions musicales. Le concert de Noël avec un magnifique récital de "Très en Chœur" a conquis le cœur des spectateurs (l'église Saint Denis était pleine).
La pureté des voix, la musique, le lieu à l'acoustique exceptionnelle… tous ces ingrédients réunis ont fait de ce concert un vrai moment suspendu.
Le 5 avril dernier, c'est une découverte de la flûte à bec qui nous était proposée avec le "Trio Quapizzi. Beaucoup moins de spectateurs c'est vraiment dommage car c'était pourtant une découverte étonnante tant par la diversité des instruments que par les sons capables d'en sortir. Un répertoire extrêmement éclectique capable de séduire les mélomanes avertis comme les simples curieux avides de découverte.

C'EST LA MAÎTRESSE QUE NOUS AURIONS TOUS RÊVÉ AVOIR

Le 10 janvier dernier, une cinquantaine de Chapetois curieux a poussé les portes de la salle de classe de Madame Marguerite.
Et quelle leçon de la part de cette femme qui nous a livré, sans fausse pudeur et à travers la crudité de ses mots, ses failles et ses fragilités. Un "seul en scène" d'une incroyable qualité que nous a proposé le jeune et prometteur comédien, Anthony Pierrin.
Merci pour cet excellent moment, hâte de vous retrouver à Chapet pour une nouvelle performance d'acteur.

POUR 100 BALLES T'AS PLUS RIEN MAIS POUR 2,20 €

Le Foyer Rural était comble pour chacune des deux représentations de la troupe locale des "Quat'Z arts" et, une fois de plus, le public a été totalement conquis !!!
Cette comédie nous a, bien sûr, fait beaucoup rire mais elle nous a également invités à réfléchir sur la complexité et parfois la perfidie des rapports humains.
Ce qui fait encore plus sens lorsqu'il s'agit d'argent. Songez donc, 3 couples d'amis en vacances ensemble ; 2,20 € oubliés dans un vide-poche qui disparaissent subitement ouvrant la porte à une série de quiproquos en chaîne… trois fois rien et pourtant de quoi révéler les personnalités de chacun. C'était drôle, piquant et acide à la fois, remarquablement interprété. Sans aucun doute, les comédiens des "Quat'Z arts" nous régalent à chaque fois. Dossier clos ! (seuls les initiés comprendront).

DES AÎNÉS HEUREUX DE SE RETROUVER

C'est par un beau dimanche d'avril que nos aînés se sont réunis au Foyer Rural pour partager un bon moment autour d'un savoureux repas. Ainsi, près de 70 d'entre eux ont répondu présents et se sont régalés des mets proposés par notre restaurateur local à qui nous avons confié la lourde tâche de remplir les assiettes de ce public de connaisseurs. Ils ont semblé satisfaits tant de la qualité de ce qui leur a été proposé que de l'animation même si, cette année, il faut bien l'avouer, nous avons eu très peu de danseurs. Contrairement aux années précédentes, l'heure n'était pas à la Valse ou au Madison mais davantage à la discussion ; qu'importe, l'essentiel étant pour chacun de bien profiter du moment.

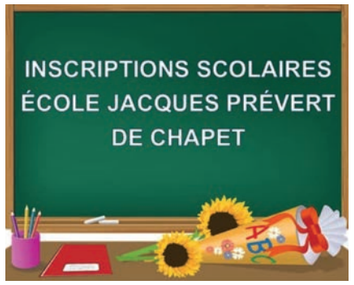

RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

Les inscriptions scolaires sont désormais ouvertes pour les enfants nés en 2022.

Vous êtes concernés ? Merci de bien vouloir vous présenter en Mairie munis du dossier d'inscription scolaire dûment complété (renseignements sur le site internet du village, au 01.34.74.51.15 ou mairie@chapet.com).

Monsieur Folliot, Directeur de l'école Jacques Prévert, prendra contact avec vous afin de convenir d'un rendez-vous pour finaliser l'inscription de votre/vos enfant(s).

LA VALSE DES VIEUX BACS DE RECYCLAGE !

Pour se conformer aux couleurs nationales du tri et améliorer la qualité de service de collecte des déchets, la Communauté Urbaine a décidé d'harmoniser la couleur des bacs "emballages et papiers" (cuve grise, couvercle jaune).

Cette campagne de remplacement vise à :

- simplifier la compréhension des consignes de tri par les habitants,
- améliorer le geste de tri,
- faciliter la collecte par les équipages dédiés.

Quelle sera la méthode pour le remplacement ?
Vous avez reçu un flyer informatif dans vos boîtes aux lettres vous expliquant l'objet de la campagne de changement des bacs. 48h avant le changement de ces derniers, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres vous invitant à sortir votre vieille poubelle à la date indiquée en vue de son remplacement. Dans la mesure du possible, les services de la GPS&O demandent de sortir les bacs vides. Cette opération se fera dans la durée et s'étalera jusqu'à la fin juin.

UN BEL ENDROIT CERTES... ET QUI MÉRITE QU'ON LE PRÉSERVE !

La Halle Festive et le boulodrome ont vocation, depuis leur construction, à être un lieu de vie et de convivialité pour tous les Chapetois.
C'est pourquoi, le site a été ouvert en accès libre durant les week-ends pour permettre à qui le souhaite d'en profiter. Hélas, nous avons rapidement constaté diverses dégradations directement liées au mauvais usage des infrastructures et au non-respect du règlement (pourtant affiché à l'entrée du site). Ces comportements incivils ne sont pas sans conséquence et il faut être conscient qu'ils ont un coût réel pour la collectivité. C'est pourquoi jusqu'à nouvel ordre, et nous en sommes vraiment désolés, le site n'est pas ouvert au public.

QUAND NOTRE HALLE FESTIVE FAIT DES ENVIEUX...

Nous la trouvons magnifique et fonctionnelle et nous ne sommes, visiblement, pas les seuls à le penser...
En effet, notre halle a été élue 2ème meilleure conception bois du concours CadWork dans la catégorie halle ouverte qui, chaque année, met en lumière les meilleurs projets réalisés à partir de leur logiciel... une vraie reconnaissance de professionnels. Sacrée prouesse quand on connaît les autres projets concourant au niveau national. Encore bravo à l'Atelier des Orteaux (architectes), AlteaBois (bureau d'études) et les Charpentiers de Paris (production) pour cette construction si réussie !

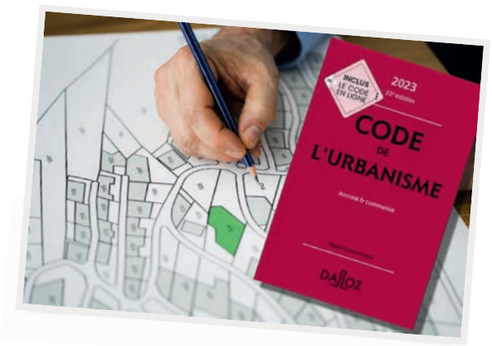

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Votre maison va bientôt sortir de terre ou des travaux de rénovation s'imposent...
Vous avez obtenu votre permis de construire ou votre déclaration préalable de travaux... Le Code de l'Urbanisme vous impose d'afficher sur votre terrain un extrait de l'autorisation qui vous a été délivrée par la Mairie dès sa notification ou à la date d'obtention du permis. L'affichage ne doit pas être interrompu ; les renseignements doivent être visibles et lisibles depuis la voie publique durant toute la durée des travaux.

LEVEZ LE PIED !

Depuis quelques semaines, une silhouette rouge située aux abords du City Stade invite les automobilistes à "lever le pied".
Bien que la vitesse soit limitée à 30 km/h sur l'ensemble du territoire communal ; force est, hélas, de constater qu'elle n'est que trop rarement respectée.
Ce "petit bonhomme" est donc là pour nous rappeler à tous que de nombreux enfants fréquentent cet endroit et qu'il convient donc d'être particulièrement vigilant !

UN PASS POUR VOUS FACILITER LA VIE...

Depuis le 1er janvier dernier, vous pouvez voyager dans TOUTE l'Île de France grâce à un nouveau pass dédié à tous les voyageurs occasionnels : le pass Liberté +.
Il fonctionne de la même manière qu'un badge de télépéage autoroutier et est gratuit...Facile à utiliser, il suffit de badger à chacun de vos déplacements et ceux-ci sont facturés le mois suivant et débités directement de votre compte bancaire.
Pas besoin de rechargement mensuel, il offre des tarifs 20% moins chers :

- 1,99 € pour le ticket Métro/Train/RER ;
- 1,60 € pour le ticket Tram/Bus ;
- les correspondances restent gratuites tant que vous ne quittez pas le réseau ;

Plus pratique, moins cher et sans engagement, ce pass est un excellent moyen de vous simplifier les déplacements.

LE SILENCE EST D'OR

Les beaux jours reviennent et chacun de nous n'aspire qu'à une seule chose... revivre à l'extérieur et profiter du jardin lorsqu'on a la chance d'en avoir un bien-sûr ! Mais rien n'est plus agaçant que les bruits parasites pour venir perturber notre quiétude. Pour rappel, les activités générant du bruit sont strictement encadrées et ne peuvent être effectuées que dans le respect des horaires stipulés dans l'arrêté municipal pris à cet effet.

Les activités effectuées par des professionnels sont autorisées :

- de 7h à 20h en semaine
- de 8h à 19h le samedi
- interdiction dimanche et jour férié.

Les activités effectuées à titre privé sont autorisées :

- de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 en semaine
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

Le bien vivre ensemble en passe aussi par là.

RAPPEL...
RAPPEL... RAPPEL...

Pascal, notre fidèle et dévoué facteur, nous demande, une fois encore, de bien vouloir rappeler à chacun la nécessité de disposer d'une boîte à lettres et d'y indiquer clairement l'identité de tous les habitants du foyer.
En habitat individuel, elle doit être positionnée :

- à l'adresse indiquée,
- en bordure de voie ouverte à la circulation publique,
- à un endroit accessible sans danger pour votre facteur.

Pour toute habitation construite à compter du 12 juillet 1979, une boîte aux lettres dite "normalisée" respectant des dimensions compatibles avec la distribution postale doit être installée. La hauteur d'implantation maximale étant fixée à 1,5 m du sol.

Saviez-vous que si vous disposez d'une telle boîte aux lettres, vous pouvez envoyer courrier et colis sans bouger de chez vous... bien pratique pour éviter de passer du temps au bureau de poste.
Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de la Poste où vous obtiendrez toutes les informations utiles pour bénéficier de ce service.

© Fabienne Rappeneau

UN MOLIÈRE
MADE IN CHAPET

Quand on vous dit que la terre de notre beau village est des plus fertiles, ce n'est pas un vain mot !!!
Pour preuve, le Molière de la révélation féminine de l'année a été attribué à Juliette Behar, une ancienne chapetoise que certains d'entre vous connaissent. Nous sommes tous fiers de cette magnifique reconnaissance de ses pairs à une enfant du village.

UNE NOUVELLE VENUE...

Bienvenue à Delphine qui renforce l'équipe depuis février dernier.
Elle y occupe un poste de responsable financier/administratif et services techniques... cela peut sembler un peu compliqué et pourtant, rien de plus simple. Elle partage son temps en Mairie à gérer notamment les finances de la commune et au Centre Technique avec Eric et Jean-Luc. L'idée étant qu'en fin d'année, elle puisse reprendre le poste d'Eric Leclercq qui pourra, enfin, goûter à une retraite bien méritée. Un tuilage de plusieurs mois qui permettra un passage de flambeau en douceur.

TOUCHE PAS À MA POUBELLE !

Vous l'aurez sans doute remarqué, l'ancien abri bus de la placette de la Mairie, fort peu utilisé conformément à son objet, a été transformé il y a près d'un an en local pour les poubelles du restaurant du village.
En dépit d'un affichage tant sur les bacs que sur les palissades du local, certains ont tendance à penser qu'il s'agit de poubelles publiques et qu'on peut donc y jeter tout et n'importe quoi sans évidemment respecter les règles du tri. Il n'en est rien ! Chacun de nous dispose de bacs individuels... quel est donc l'intérêt de venir remplir les poubelles des autres ? Cela peut s'apparenter à du dépôt sauvage et est donc passible d'une amende pouvant atteindre 2 000 €... à méditer au moment de jeter vos ordures !

RISOTTO CRÉMEUX
AUX ASPERGES

Ingrédients pour 4 personnes

- 240 g de riz Arborio spécial risotto
- 700 g d'asperges vertes
- 1 oignon
- 1 l de bouillon de légumes
- 6 cl de vin blanc sec
- 1 cuillère à soupe d'huile
- 15 g de beurre
- poivre du moulin

Préparation

1. Laver et éplucher les asperges à l'aide d'un économe ; séparer les pointes des tiges et débiter ces dernières en rondelles.
2. Chauffer le beurre dans une poêle et y faire revenir les rondelles d'asperges pendant 2 à 3 minutes. Elles doivent rester croquantes. Les poivrer en fin de cuisson.
3. Faire chauffer le bouillon de légumes et y plonger les pointes d'asperges pendant environ 2 minutes. Retirer du feu, sortir les pointes du bouillon et réserver à part.
4. Dans une casserole à fond épais, faire revenir l'oignon pelé et haché avec l'huile. Ajouter le riz et remuer pendant quelques minutes jusqu'à ce qu'il devienne translucide.
5. Mouiller la préparation avec le vin blanc, laisser évaporer puis poivrer. Ajouter une louche de bouillon chaud en remuant, puis une autre après complète absorption de la précédente. Poursuivre ainsi la cuisson du riz louche après louche jusqu'à ce qu'il soit tendre et crémeux.
6. En fin de cuisson, ajouter les rondelles d'asperges au riz et bien mélanger.
7. Décorer avec les pointes d'asperges et servir aussitôt.

Bon appétit !

Vous avez envie de partager l'une de vos recettes avec nous... Envoyez-là accompagnée d'une photo à : mairie@chapet.com

LE TEMPS LIBRE

Notre AG s'est tenue le 6 février dernier ; elle a rassemblé 50 adhérents qui ont pu déguster la traditionnelle galette des rois.

À ce jour, nous comptons 75 adhérents de Chapet et des alentours. De nouveaux adhérents sont, récemment venus, nous rejoindre le jeudi après midi au Foyer Rural où nous avons mis en place un atelier créatif : tricot, couture, broderie, dessin ou tout simplement papotage autour d'un bon goûter.

Un moment convivial à partager tout simplement pendant que nos pétanqueurs entament le challenge de l'année.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer le jeudi à partir de 14h... ça n'engage à rien sauf à rencontrer des gens sympathiques.

Plusieurs manifestations auront lieu tout au long de l'année : concours de pétanque, concours de belote, repas festif, dictée géante...

Pour être sûr de ne rien rater, surveillez bien le panneau lumineux, les réseaux (FB ou whatsapp Village de Chapet) ou les affiches dans le village.

Le Temps Libre vous souhaite un bel été.

Le Bureau du LTL

"POURVOU QUÉ ÇA DOURE"

PLAISIR-BIENVEILLANCE RESPECT-SOLIDARITÉ

Le Ruck fort de ses 4 équipes, de ses 53 joueurs et de ses 9 coachs performe cette saison, la troisième de son existence.

FÉLICITATIONS AUX JOUEURS

Nous approchons de la fin de la saison et tous les coachs sont unanimes en ce qui concerne le plaisir que tous les joueurs ont pris à pratiquer le Rugby : un plaisir partagé. La bienveillance, qui nous tient tant à cœur, est bien présente au sein du Ruck et nous nous en félicitons. Les joueurs ont montré du respect aux arbitres, aux coachs, aux supporters et aux autres joueurs lors des plateaux ce qui est de bon aloi. Bravo aux 7 U14 qui ont obtenu leur diplôme d'arbitrage. Quant à la solidarité, nous sentons nettement un collectif se mettre en place et ça nous fait plaisir. Tout cela nous a permis de constater des progrès très nets tant au niveau individuel que collectif et de commencer à obtenir de jolies victoires, connaître d'amères défaites. Mais n'est pas dans ces dernières que l'on progresse le mieux ?
Et comme disait la mère de Napoléon, après chaque victoire de son fils et avec son accent corse : "Pourvu qué ça doure".

FÉLICITATIONS AUX COACHS

Qui ont su, eux aussi, être bienveillants avec nos joueurs, car il n'est pas tous les jours facile de canaliser la fougue de la jeunesse. Saluons leur savoir-faire et leurs qualités pédagogiques, ils ont su faire progresser les joueurs, là aussi, tant au niveau individuel que collectif. Ils ont accepté de se remettre en question en passant les diplômes de la FFR qui nous demande d'enseigner un rugby qui n'est plus celui que nous avons pratiqué.
Les résultats se sont vus sur le pré : à l'entrainement et sur les plateaux, de nombreux parents en sont témoins Leur investissement de chaque semaine fait la réputation du RUCK.

FÉLICITATIONS AUX PARENTS

Bravo et merci d'avoir eu le courage de nous confier vos enfants... Un vrai collectif est en train de naître autour de nos équipes et les parents en ont été des acteurs importants grâce à leur présence aux entraînements et sur les plateaux, grâce à l'entente qui règne entre eux et la solidarité tant pour les accompagnements que pour les "petite fêtes improvisées" sur le bord du terrain avec tout ce qu'il faut... Nous envisageons afin de ne pas les laisser sur la touche de créer une équipe de "FIVE" la saison prochaine afin que les parents puissent aussi toucher de l'ovale entre eux.

Pour conclure, je ne me lasserai jamais de citer Jean-Pierre Rives qui disait à propos de notre sport *"Le rugby ce sont des copains autour d'un ballon et quand il n'y plus le ballon, restent les copains".*

PS : Nous préparons déjà la relève, un cours d'initiation et découverte sera donnée aux CP, CM1 et CM2 de l'école de Chapet le 12 juin prochain suivi d'interventions régulières à la rentrée de septembre.

CRESCENDO

Après une belle fin d'année 2024 et un concert de Noël pour lequel l'église de Chapet était pleine, CRESCENDO repart cette année 2025 en proposant un programme fidèle à son ambition : des prestations de qualité et une recherche d'originalité.

Ensemble de flûte Quazippi

Groupe Seven Dunes

Sextuor de clarinettes français

Les spectateurs du concert du 5 avril ont pu assister à une prestation absolument ravissante de l'ensemble de flûte Quazzipi. Nous avons particulièrement apprécié la présence des enfants qui avaient déjà pu découvrir, lors d'une présentation à l'école Jacques Prévert, la voix mélodieuse des flûtes de toutes tailles. Une expérience très enrichissante à renouveler dès que possible !

Continuons sur notre lancée !

Le mois de juin sera riche :
Le 21 juin, ce sera un samedi et ce sera gratuit !
Pour la fête de la musique, nous avons décidé de nous associer à nos amis de Chapet'ille afin de proposer une soirée qui s'annonce superbe.
Deux groupes viendront pour l'occasion : Rock Seven Dunes nous fera danser et nous voyagerons en Irlande et en Ecosse avec le duo Spring of Sullivan et ses rythmes celtiques.

Le dimanche 29 juin à 18 heures, nous nous réjouissons d'accueillir à nouveau le merveilleux EVP, l'Ensemble Vocal de Poissy, à l'église de Chapet.

Et nous pouvons déjà l'annoncer : le concert de Noël, devenu une tradition dans notre village, aura lieu le **14 décembre**. Nous recevrons pour l'occasion le Sextuor de Clarinettes Français, un ensemble de 6 musiciens qui nous partageront leur passion pour ce bel instrument qu'est la clarinette.

Nous vous attendons très nombreux à ces différents évènements. Merci à tous, et particulièrement à la municipalité pour son soutien.

Vive la Musique à Chapet !

LES QUAT'Z ARTS

Les 8 et 9 février derniers, la troupe des Quat' Z Arts a illuminé le Foyer Rural avec sa remarquable interprétation de la pièce de Marc Fayet, *2€20*. Sous la direction talentueuse de leur metteuse en scène Sophie Raoul-Jourde, les six acteurs – Anne Constantin, Christine Conry, Marielle Marotine, Didier Conry, Didier Cotte et Nicolas Laborde – ont offert un moment inoubliable au public.

Dans une Provence ensoleillée, le récit humoristique et captivant de trois couples d'amis, confrontés à la disparition mystérieuse de 2€20, a su entraîner les spectateurs dans un mélange habile de légèreté et de tension. Cette intrigue, entre farce et drame, a tenu l'assistance en haleine du début à la fin.

Le public ne s'y est pas trompé : **178 spectateurs** se sont pressés pour applaudir les comédiens…

Ces chiffres témoignent de l'intérêt et de l'attachement des habitants pour cet événement théâtral annuel. Merci à tous les Chapetois pour leur incroyable soutien, leur fidélité et leur confiance renouvelée. Merci aussi à la Mairie de Chapet et à ses services techniques qui ont su transformer, pour un week-end, le Foyer Rural en salle de théâtre.

Un grand bravo à toute l'équipe des Quat'Z Arts pour cette réussite.

L'ECHAPEE

LES DANSEURS DE L'ÉCHAPÉE
REVISITENT L'HISTOIRE

Une année riche qui se ponctuera le 22 juin prochain en véritable apothéose.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE !

L'Échapée a tenu son Assemblée Générale avec ses membres dans une ambiance festive juste avant les fêtes de Noël ! Un très bon moment qui a clôturé l'année 2024 avec de bonnes nouvelles, et a permis d'être prêts pour 2025 en envisageant de nouveaux investissements (équipements sono pour nos spectacles) !

Un très grand merci à nos membres qui ont joué le jeu !

Nous sommes ravis que la rentrée 2025 ait attiré plus d'enfants dans nos deux groupes de danse Modern'jazz avec Aline (éveil pour les 4-6 ans et enfants pour les 7-11 ans). Cela nous permet, dès la prochaine rentrée, d'anticiper l'ouverture d'un cours ado Modern'jazz ou Street'jazz pour les 11-14 ans.

Nous sommes également heureux de constater que bon nombre d'entre vous restent très fidèles au cours de fitness de Christelle qui remporte toujours autant de succès !

Info: La date d'ouverture des réinscriptions 2025 est fixée au 2 juin. N'hésitez pas à vous rapprocher du bureau à partir de cette date (echapee.asso@gmail.com). Nous serons également présents au forum des associations à la rentrée de septembre 2025.

UNE RENCONTRE !

Le bureau de l'Échapée a rencontré début avril Delphine, nouvellement arrivée à la Mairie. Avec elle, et l'aide de nos super héros des services techniques, nous continuons l'aventure pour vous organiser un superbe spectacle !

Merci à Eric qui a, si longuement, accompagné l'Échapée depuis ses débuts et cela bien bien avant l'arrivée du dernier bureau. Une longue carrière auprès des danseurs.

Merci Eric, et bienvenue Delphine !

ET TOUT UN PROGRAMME !

Le spectacle de fin d'année de l'Échapée se tiendra sous le préau de l'école Jacques Prévert, **le dimanche 22 juin à 15h. Entrée gratuite.**

Aline et ses danseurs feront la une de tous les journaux du coin, pour revisiter avec vous quelques **grands événements de l'histoire française et internationale en 4 tableaux dansés et chantés**. Découvrez notre affiche dans le Chapetois, en avant première.

Hâte de partager ce moment de fête avec vous pour clôturer la saison en musique.

Le bureau de l'Échapée

Chapet'ille

DU SANG NEUF POUR CHAPET'ILLE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET NOUVELLE SECRÉTAIRE

L'Assemblée Générale de Chapet'ille s'est tenue le 25 avril dernier. Bien plus qu'une formalité, ce moment d'échange a été l'occasion de faire le bilan de l'année 2024, de présenter le programme des évènements 2025 et surtout d'accueillir notre nouvelle secrétaire.

Camille, secrétaire de Chapet'ille depuis 3 ans, a dû, à contre-cœur, renoncer à ses fonctions. Merci Camille pour ton sourire, ta bonne humeur et tes idées d'animations et d'évènements qui ont égayé les Chapetois.
Nous souhaitons la bienvenue à Marina, assistante commerciale, maman de deux garçons et Chapetoise depuis 7 ans. Merci de venir renforcer l'équipe. Nous sommes persuadés que tu prendras plaisir à consacrer un peu de ton temps et de tes compétences à l'animation de notre village.
Rejoindre l'équipe de Chapet'ille : il n'est jamais trop tard !
Devenir bénévole à Chapet'ille, c'est :

- **Rencontrer de nouvelles personnes :** partager des moments conviviaux et créer des liens durables avec d'autres Chapetois.
- **Participer activement à la vie locale :** contribuer à l'organisation d'événements qui font vivre notre village et qui apportent de la joie à tous.
- **Mettre ses talents au service de la communauté :** que vous ayez des compétences en organisation, en communication, en décoration, en cuisine, ou simplement l'envie de donner un coup de main, votre contribution est précieuse.
- **Être satisfait de voir vos efforts se concrétiser :** rien n'est plus gratifiant que de voir les sourires sur les visages des participants aux événements que vous avez aidé à organiser.

Nous sommes également à la recherche de nouvelles personnes motivées pour rejoindre le bureau de notre association. C'est une opportunité unique de prendre part aux décisions, de proposer de nouvelles idées.

PROGRAMME DES ÉVÈNEMENTS CHAPET'ILLE 2025

- **21 juin / Fête de la musique**
  et son bal d'été, co-organisé avec Crescendo
- **13/14 septembre Fête de Chapet**
  Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et brocante
- **12 octobre - Cross de Chapet**
- **31 octobre - Halloween** (À confirmer)
- **13 décembre - Noël**
  Animation/spectacle pour enfants et marché artisanal

Chapet'ille sera également présent au Forum des Forces Vives et participera aux animations du Téléthon.

Chapet'ille vous souhaite un bon printemps et bel été !

Pour nous contacter : chapetille@gmail.com ou 06 10 37 20 60 (Laure)

POUR DEVENIR ADHÉRENTS

Il est toujours possible d'adhérer en ligne via la plateforme Yapla (outil de gestion et de paiement en ligne dédié aux associations) et le lien ci-dessous :
chapet-ille.s2.yapla.com/fr/espace-membres/

Les adhérents bénéficient d'un mètre linéaire supplémentaire lors de la brocante et un soft leur est offert lors des évènements Chapet'ille avec buvette payante.

L'EPI DE CHAPET

Le Comptoir

Ce mois-ci, le Comptoir vous propose de nouveaux produits en circuit court !

- **De magnifiques champignons bio**, shiitakés, pleurotes grises ou jaunes et champignons de Paris blancs ou bruns, arrivés tout droit de la Champignonnière des Carrières d'Évecquemont (78) qui est l'une des cinq dernières productions d'Ile-de-France.

  - Les champignons de Paris bio sont à 3,50 €/500 g
  - Les shiitakés bio sont à 6,50 €/500 g
  - Les pleurotes bio sont à 7 €/500 g

Une collecte pour le Comptoir est assurée tous les 15 jours.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le cycle de production dure environ 5 semaines, de la réception du substrat de culture produit en coopérative, à la récolte des champignons. Ce compost est réalisé à partir d'un mélange de fumier de cheval et de paille, préalablement pasteurisé afin de détruire d'éventuelles larves de moucherons. Il est ensuite ensemencé avec du mycélium (ce réseau souterrain de filaments blancs, que nous prenons souvent à tort pour des racines) à quelques centimètres de la surface. Plus tard, l'ensemble est recouvert d'une couche de résidus de calcaire issus de l'exploitation passée des carrières. Cette couche va fertiliser et permettre le maintien de l'humidité à l'intérieur du mélange, puis le développement en surface des champignons.
Sur une surface exploitable de 2 hectares de galeries, il cultive et récolte seul plus de 500 kg de champignons par semaine !

- **Des fromages** frais ou affinés et yaourts de chèvre fabriqués à Saint-Nom-La-Bretèche (78) par la Chèvre-rit de Manon et ses 150 chèvres nourries avec les cultures plantées sur la ferme : luzerne, foin de pré, maïs, orge et paille.

  - Le fromage frais au basilic ou au poivron ou à l'ail des ours est à 3,70 €/pièce
  - Le yaourt nature fermier est à 0,80 €/pièce
  - Le fromage affiné est à 3,49 €/pièce

Une collecte pour le Comptoir est assurée tous les 15 jours.

Vous voulez déguster ces bons produits ?
Rien de plus simple, adhérez au Comptoir !

Pour nous contacter, 2 possibilités :

- Venez nous rencontrer aux heures d'ouverture de l'épicerie le mercredi de 18h30 à 19h30, le samedi de 10h30 à 13h à la salle des associations (derrière la mairie)
- Par email : lecomptoirdechapet@gmail.com

LIRE À CHAPET

La bibliothèque de Chapet ne cesse d'évoluer pour vous offrir une expérience toujours plus agréable et enrichissante. Nous sommes ravis de vous annoncer un réaménagement de l'espace. L'objectif ? Vous accueillir dans un cadre encore plus chaleureux et fonctionnel, tout en mettant en lumière les trésors littéraires qui vous attendent.

Les nouveautés sont désormais encore plus visibles et accessibles. Que vous soyez amateur de thrillers haletants, de romans historiques émouvants, ou de récits de voyage inspirants, il y en a pour tous les goûts ! Le cœur de notre village continue de vibrer au rythme de vos passions littéraires.

Chaque mois, les "Drôles de Dames" dénichent des nouveautés qui sauront stimuler votre appétit pour des découvertes variées. Alors, pourquoi ne pas tenter quelque chose de nouveau cette saison ? La bibliothèque est là pour vous accompagner dans vos aventures littéraires, et peut-être même vous faire découvrir des coups de cœur inattendus.

Nous avons hâte de vous voir franchir nos portes repensées, pour explorer, échanger et faire le plein de belles lectures. Alors, à bientôt à la bibliothèque de Chapet, où les mots prennent vie et où les lecteurs deviennent des explorateurs !

Toujours accueillis par les drôles de dames. !

LES TOUTES DERNIÈRES EMPLETTES !

NOUS VOUS PRÉSENTONS MARIE CLAUDE

Chapetoise depuis 2016, dès mon arrivée au village j'ai tout de suite adhéré à la bibliothèque de Chapet. Par la suite, j'ai proposé mon aide à Martine et Valérie pour la permanence du vendredi avec les scolaires et maintenant je participe aussi régulièrement le samedi matin.

J'ai toujours un livre à lire, la lecture est un bon moment de détente parmi mes autres activités : photos, sport, randonnée et bricolage.

Être bénévole à la bibliothèque, c'est pour moi une belle façon de partager mon temps, d'échanger avec les habitués comme avec les nouveaux lecteurs et de participer à la vie culturelle et associative de Chapet.

TREK CŒURS DE ROSES IDF 2025

AU DÉPART DE CHAPET POUR LUTTER CONTRE LE CANCER DU SEIN !

Du 17 au 19 octobre 2025, l'Île-de-France se teintera une nouvelle fois de rose. Le Trek Cœurs de Roses revient pour sa deuxième édition, et c'est avec une immense fierté que nous, membres de l'association Cœurs de Roses – Sylvie (présidente), Sarah (secrétaire) et Emmanuel (trésorier) – annonçons que le village départ de cette belle aventure humaine s'installera à Chapet !

Plus qu'un événement sportif, ce trek est une marche solidaire, un élan collectif, une promesse d'espoir. Pendant trois jours, 140 participants, accompagnés d'une trentaine de bénévoles au grand cœur, s'élanceront sur un parcours balisé à travers l'ouest francilien, traçant ensemble un immense ruban rose, symbole universel de la lutte contre le cancer du sein.

Un engagement local, un impact national
Derrière chaque pas, un engagement fort : soutenir la recherche contre le cancer du sein, et plus particulièrement le programme COMPASS de l'Institut Gustave Roussy, qui œuvre à améliorer la prise en charge du cancer du sein triple négatif, une forme particulièrement agressive.

"Notre projet est le projet de tous les participants, mécènes, partenaires et sponsors ! C'est grâce à cette chaîne de solidarité que nous arrivons à faire de cet événement quelque chose d'incroyable. L'an dernier, le Trek Cœurs de Roses a permis de récolter 22 000 € pour la recherche. Cette année, notre ambition est encore plus grande : atteindre 30 000 € de dons. Parce qu'ensemble, on va toujours plus loin", affirme Sylvie, la présidente, portée par l'enthousiasme et la ferveur de la première édition.

Chapet, un village cœur battant
C'est avec un bonheur immense que Sarah, secrétaire de l'association et habitante du village, nous confie : *"Je suis tellement heureuse d'organiser le village départ à Chapet et de l'engagement une nouvelle fois de ma commune dans la lutte contre le cancer du sein. Chapet n'est pas un simple point de départ : c'est un symbole. Celui d'une communauté qui se mobilise, d'une commune qui ouvre ses bras et son cœur pour accueillir un projet porteur de sens."*

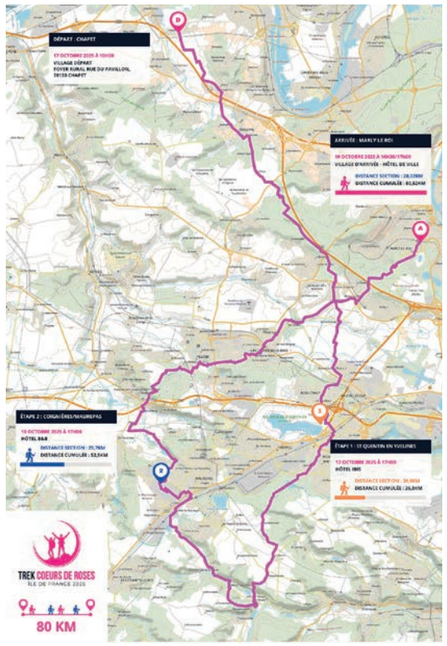

Et comme le dit Emmanuel, le trésorier : *"Cet événement apporte une énergie incroyable à tous les membres de notre association et aux participants. Je suis impatient d'être à nouveau sur le parcours pour accompagner tous les marcheurs."*

Cette énergie, comme celle de tous les bénévoles, est contagieuse. Et elle fait des miracles.

À Chapet, en octobre, on marche pour la vie. Et on le fait ensemble !

VOUS AUSSI, DEVENEZ UN MAILLON DE CETTE CHAÎNE SOLIDAIRE !

Que ce soit en tant que marcheur, mécène ou simplement en faisant un don, toutes les formes d'engagement sont les bienvenues !

Rendez-vous sur www.coeursderoses.fr pour vous inscrire, faire un don ou découvrir notre mission.

Et pour un avant-goût vibrant d'émotion, visionnez notre film sur YouTube : Le Film Trek Cœurs de Roses

HISTOIRE DE CHAPET

CHAPET

Benoît de Laurens

L'ASSASSIN DU PUITS

À Chapet, pendant de longues années, une légende a plané sur le village : le mystère du puits mystérieux.

Le puits mystérieux était situé impasse du Bout Malo. Il a, aujourd'hui, disparu mais il a été le théâtre d'événements obscurs mais réels. Dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 janvier 1911, un certain Baptiste Daniel, âgé de 17 ans, jeune ouvrier agricole employé par Monsieur Beaugrand, cultivateur à Chapet, a été étranglé dans son lit par son camarade de travail, un certain Emile Derouin, âgé de 20 ans. Objet du meurtre : la somme de 15 francs - soit l'équivalent d'à peu près 45 € d'aujourd'hui, on étranglait pour pas cher à l'époque !

Son forfait accompli, l'assassin jeta le cadavre de son camarade dans un puits abandonné depuis 10 ans, profond de 12 mètres à proximité de la maison de son patron. Le lendemain, il déclara avec aplomb que son camarade avait disparu pendant la nuit. Et effectivement le mort ne revint jamais travailler.

3 ans plus tard, en mars 1914, les propriétaires firent curer le puits. Le cadavre fut découvert et très vite les soupçons se portèrent sur le jeune Emile Derouin. Celui-ci, entre temps, avait été cavalier au 14ème régiment de Hussards en garnison à Alençon puis cavalier au 1er régiment de chasseurs à cheval, en garnison à Châteaudun. C'est là qu'il fut arrêté. On découvrit à l'occasion qu'il avait déjà été présenté au conseil de guerre et condamné à deux mois de prison pour désertion. Le gaillard n'était pas tout net.

Le jugement eut lieu le 21 juillet à Versailles à la cour d'Assises de Seine et Oise. Un certain Maître Lanier s'occupa de la défense de l'accusé. Emile Derouin fut reconnu coupable d'assassinat mais avec quelques circonstances atténuantes qui lui permirent d'échapper à la guillotine. Il fut condamné à 20 ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour. Il fut incarcéré au centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré sous le numéro d'écrou 8571. Après cela, personne ne sait ce qu'il est advenu de ce jeune homme.
La grande guerre est passée par là, l'affaire a été oubliée et le puits où a été jeté le jeune Daniel est devenu le puits mystérieux. Il a fallu la parution de cette fameuse carte postale en 1917 dont personne ne connaît l'origine pour que l'affaire ressorte, que des recherches soient menées aux Archives Départementales et le mystère dévoilé.

Il reste quelques zones d'ombre dans cette affaire. Pourquoi l'enquête de gendarmerie n'a pas été un peu plus sérieuse et approfondie à la disparition du jeune Daniel ? On ne connaît pas les arguments présentés par l'avocat qui ont permis au jeune homme d'échapper à la guillotine. Peut-être une plaidoirie de déficience mentale et d'absence de préméditation.

En tout état de cause, quand certains aujourd'hui se sentent en insécurité, il n'est pas inutile de se rappeler qu'à l'époque à Chapet on assassinait pour 15 Francs...

MOTS CROISÉS
SPÉCIAL "CŒURS DE ROSES"

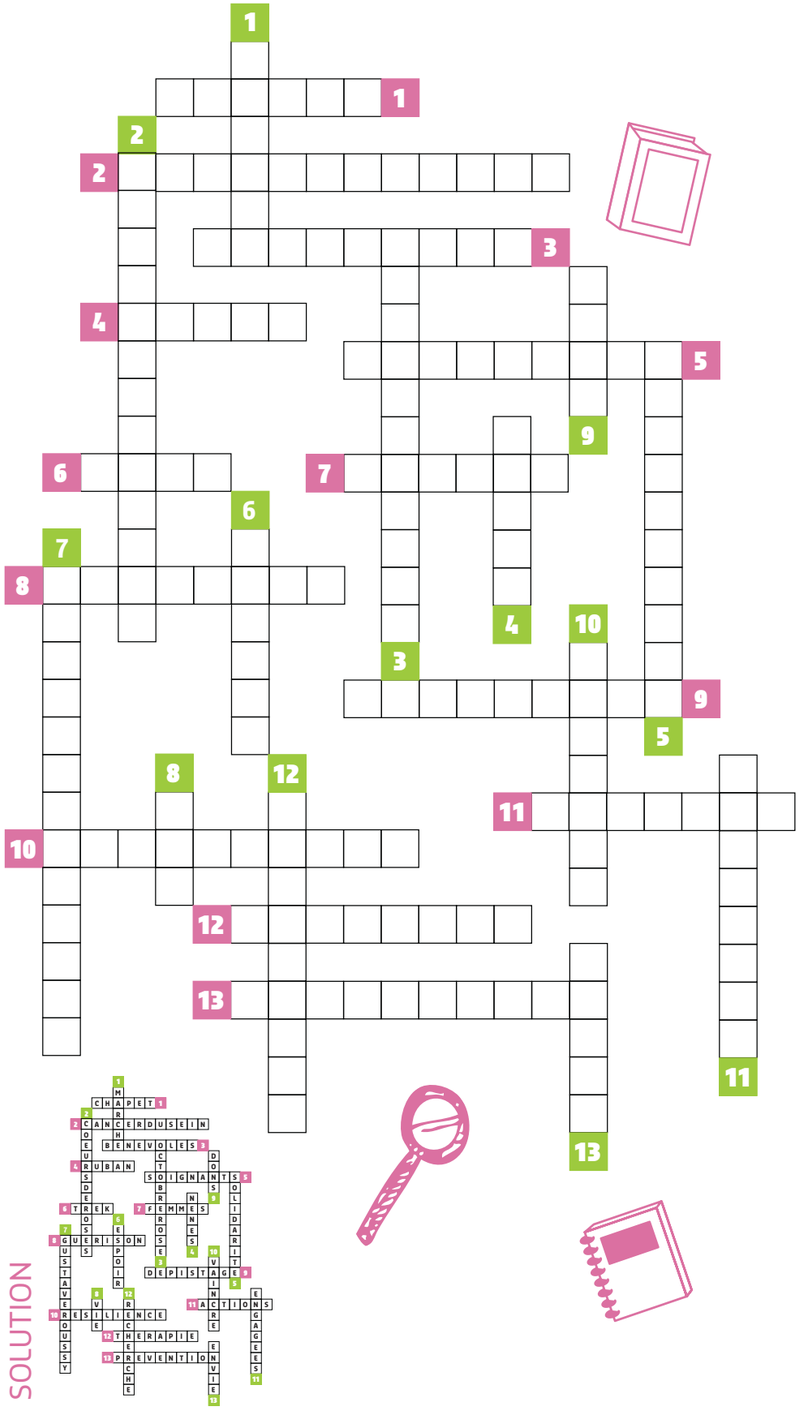

HORIZONTALEMENT

1. Notre beau village
2. Tumeur la plus mortelle chez la femme
3. Sans eux, aucune vie associative n'est possible
4. Symbole emblématique de la lutte
5. Sans eux, aucune guérison n'est envisageable
6. Incroyable aventure humaine de 3 jours
7. Pour le poète, elles sont l'avenir de l'Homme
8. La médecine la rend possible
9. Indispensable pour éviter la maladie
10. Capacité à surmonter un choc traumatique
11. Les Cœurs de Roses les multiplient
12. Traitement
13. Anticipation

VERTICALEMENT

1. Kilomètres parcourus pour la bonne cause
2. Association qui s'implique dans la lutte
3. Mois "phare" de la lutte
4. Les seins du gamins
5. Assistance mutuelle
6. Il ne faut jamais le perdre
7. Institut de recherches en oncologie
8. Bien le plus précieux
9. Indispensables pour financer la recherche
10. Gagner
11. Les Cœurs de Roses le sont
12. Indispensable pour faire reculer la maladie
13. Celle de guérir et vivre doit être la plus forte

SOLUTION

De nouveaux petits Chapetois parmi nous

REINES Ariel	11/10/2024
NICOLAS Olivia	12/10/2024
MAZZA Mariya	16/10/2024
HAMRY Safia	17/10/2024
CHLIAH Laya	23/01/2025

Au revoir à nos amis

M. LÉONARD Boris	11/10/2024
M. MIRABEL Guy	16/10/2024
M. BILLOUÉ Jean-Paul	22/11/2024
MME PROUST Monique Épouse **FRANCART**	27/12/2024
M. JANVIER Claude	08/01/2025
M. SAUZET Éric	19/03/2025

ÉVÈNEMENT À VENIR

MÉMO PRATIQUE

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : fermeture au public (sur rendez-vous)
Mardi : 9h00-12h00 / 16h30-18h00
Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00
Jeudi : fermeture au public (sur rendez-vous)
Vendredi : 9h00-12h00 (après-midi sur rendez-vous)
La Mairie est fermée le samedi matin
mais reste ouverte en nocturne le mardi soir jusqu'à 18h00.

COLLECTE DES DÉCHETS

Le calendrier 2025 est téléchargeable sur le site du village de Chapet
et sur l'application dédiée Infos déchets GPS&O
(téléchargeable sur Apple Store ou Google Play:
Les bacs sont à sortir la veille au soir à partir de 19h.
Les collectes sont assurées les jours fériés.

INFOS DÉCHETS

La Communauté Urbaine GPS&O gère tous vos déchets
et répond à toutes vos questions au nº Infos Déchets : **01 30 33 90 00**
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les mardis matin.

DÉCHETS RECYCLABLES

Lundi après-midi (toutes les 2 semaines, semaine paire).

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Tous les mercredis après-midi en utilisant les bacs individuels dédiés :
- Fin du ramassage : mercredi 26 novembre 2025

NOUVELLES APPLICATION DÉCHETS

ENCOMBRANTS

Les 28 août 2025 et 27 novembre 2025.

DÉCHÈTERIES

SIDRU - Chemin des Moines - 78510 Triel-sur-Seine - 01 39 70 63 61
Depuis mai 2021, toutes les déchèteries du territoire sont désormais accessibles à l'ensemble des habitants. **Pour plus de renseignements gpseo.fr**

La Mairie à votre écoute

Affaires scolaires : affaires-scolaires@chapet.com
Urbanisme : urbanisme@chapet.com
Permanence urbanisme : sur rendez-vous
État Civil / Relations administrés,
Associations : mairie@chapet.com
Tél. : 01 34 74 51 15
Groupe Whatsapp Village de Chapet :
https://chat.whatsapp.com/I2YKR8OAQIE4FLp3uH7XkN
www.chapet.fr - Facebook : @villagedechapet

Agenda

- **Samedi 24 mai :**
  Tracteurs Blues à partir de 16h ;
  école Jacques Prévert et Halle Festive
- **Vendredi 20 juin :**
  Fête de l'école ; école Jacques Prévert
- **Samedi 21 juin :**
  Fête de la Musique à partir de 19h30 ;
  Halle Festive
- **Dimanche 22 juin :**
  Spectacle de danse de L'Échapée à 15h ;
  école Jacques Prévert
- **Dimanche 29 juin :**
  Récital de l'Ensemble Vocal de Poissy
  à 18h ; Église Saint Denis de Chapet
- **Samedi 13 et dimanche 14 septembre :**
  Fêtes de Chapet (feu d'artifices ;
  brocante ; animation)
- **Vendredi 26 septembre :**
  Départ de la deuxième édition
  du Trek Cœurs de Roses
  à partir de 10h ; Halle Festive
- **Dimanche 12 octobre :**
  Cross de Chapet ; Foyer Rural
- **Samedi 25 octobre :**
  Concours de belote du Temps Libre ;
  Foyer Rural

Numéros utiles

Urgences médicales / SAMU	**15**
Urgence aux services de Police et de Gendarmerie	**17**
Urgence aux Pompiers	**18**
Urgence numéro européen	**112**
Urgence par sms pour les personnes sourdes ou malentendantes	**114**
Hébergement d'urgence / SAMU social	**15**
Enfance maltraitée	**19**
Harcèlement scolaire	**3020**
Violences conjugales	**3919**
Centre antipoison Paris	**01 40 05 48 48**

CHAPET